

Musicien professionnel instrumentiste-concertiste

RNCP5744 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	133
Code(s) ROME	L1202
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	09/08/2019

Certificateur(s)

SA ECOLE NORMALE MUSIQUE PARIS-A.CORTOT · SIRET : 55209981400014

Ecole normale de musique de Paris Alfred Cortot

<http://www.ecolenormalecortot.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le musicien professionnel instrumentiste – concertiste certifié est un virtuose qui a la capacité de jouer en soliste au plus haut niveau ou en tant que membre d'un ensemble dans des manifestations musicales organisées de sa propre initiative ou par des organisateurs de concert ainsi que pour des enregistrements audio et audiovisuels.

Son domaine est celui de la musique « classique » constitué d'un répertoire d'œuvres allant des siècles précédents jusqu'à nos jours.

Son activité consiste à préparer des exécutions musicales publiques, maintenir ses capacités techniques au plus haut niveau, entretenir et approfondir quotidiennement et de manière intensive ses connaissances.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités attestées

Il ou elle a acquis, de par ses études, la maîtrise de ses capacités de jeu à son instrument, fondée sur des connaissances techniques et stylistiques importantes qui lui permettent de réaliser des interprétations de qualité professionnelle.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Musique classique. Spectacle vivant ou enregistrement

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Concertiste soliste

Membre d'un orchestre professionnel (symphonique, de chambre...)

Accompagnateur d'un autre instrumentiste ou d'un chanteur (s'il s'agit des pianistes)

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, VAE

Jusqu'à 7 personnes, dont 70% extérieures à l'Ecole

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	09/08/2019
--	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5744/>